

Appel à Projets - 2024

Appui aux mobilités vers les partenaires prioritaires – Université de Lille (EPE)

Vous êtes enseignant-chercheur ou membre du personnel administratif de l'Université de Lille, de ses composantes ou établissements composantes ? Vous souhaitez effectuer une mobilité courte auprès d'un partenaire prioritaire de l'Université ?

La Direction Générale Déléguée aux Relations internationales lance le nouvel appel à projets « *Appui aux mobilités vers les partenaires prioritaires – Université de Lille (EPE)* ». L'objectif de cet appel est de **financer ou co-financer des projets de mobilités vers des Universités partenaires prioritaires de l'Université de Lille, de ses composantes et établissements composantes, afin d'initier ou de renforcer des collaborations structurantes avec celles-ci.**

➤ Objectifs :

Le projet de mobilité doit avoir pour objectif la mise en place d'une coopération **structurante, notamment :**

- Mise en place de projets de recherche ;
- Mise en place de collaborations d'échange d'étudiants ;
- Mise en place de doubles-diplômes, diplômes enseignés en langue étrangère, module d'enseignement partagé ;
- Organisation de réunions de travail pour le dépôt de projets européens ;
- Visites d'Universités pour initier/renforcer des partenariats internationaux ;
- Mise en place d'Ecoles d'été ou d'hiver thématiques ;

➤ Principes de financement :

- La durée des mobilités financées **ne pourra excéder 7 jours**
- **2 personnes maximum** pourront être financées par projet de mobilité
- Le soutien financier consistera en un forfait permettant de couvrir les frais de séjour¹ et les frais de transport². Le montant du forfait sera calculé en fonction de la durée de mobilité éligible et de la destination de la mobilité.
- Pour financer le projet de mobilité, une ligne budgétaire sera ouverte et mise à destination de la composante/ du laboratoire.
- Les demandes doivent porter sur des **mobilités réalisées entre octobre 2024 et janvier 2025.**
- Un rapport d'exécution des activités devra obligatoirement être remis à la DGD RI avant mars 2025.

¹ Le montant du perdiem est calculé en fonction du barème national des frais de mission établi par le ministère de l'économie

² Le montant des frais de transport aller-retour est issu des recommandations de la commission européenne et calculé en fonction de la distance kilométrique entre Lille et le lieu de destination.

➤ Qui peut candidater ?

Peuvent candidater, chercheurs, enseignants/chercheurs et personnels administratifs. En revanche, les étudiants, doctorants et post-doctorants ne sont pas éligibles à cet appel à projets.

➤ Critères et processus de candidature et de sélection :

- a) Cet appel à projets s'adresse exclusivement aux projets de mobilité vers les établissements cibles pour le développement de partenariats prioritaires et de réseaux thématiques (réseau 3i, Neurotech EU), selon la politique des Relations Internationales présentée en conseil d'administration en février 2023, à savoir :

Membres du réseaux 3i :

- KU Leuven, Belgique
- Université de Gand, Belgique
- University of Kent, Royaume-Uni

Membre de l'Alliance européenne Neurotech EU :

- Radboud University, Pays-Bas
- Universidad Miguel Hernández de Elche, Espagne
- Karolinska Institutet, Suède
- Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn, Allemagne
- Boğaziçi Üniversitesi, Turquie
- Universitatea de Medicină și Farmacie din Cluj-Napoca, Roumanie,
- Háskólinn í Reykjavík, Islande

Partenaires étant ou pouvant devenir prioritaires, à savoir :

- KU Leuven, Belgique
- Rheinische Friedrich-Wilhelms-Universität Bonn, Allemagne
- University College London (UCL), Royaume-Uni
- Wayne State University, USA
- Arizona State University, USA
- Universidad de Chile, Santiago, Chili
- Universidade Estadual Paulista Júlio de Mesquita Filho (UNESP), Brésil
- Kwame Nkrumah University of Science and Technology (KNUST), Ghana
- Nagoya University, Japon
- Taipei Medical University (TMU), Taïwan

- b) Le dossier de candidature devra être dûment complété par le/les candidats ;
- c) Une attention particulière sera portée aux projets structurants et de long-terme avec l'établissement partenaire. Les projets de mobilité exclusivement destinés à participer à des colloques, séminaires ou congrès ne seront pas financés.
- d) La candidature doit être visée par le Vice-Doyen Relations Internationales de la composante.

Une Commission de sélection examinera et sélectionnera les projets.

Les lauréats de cet appel à projets seront vivement invités à candidater à l'appel à projets conférenciers invités 2025, dans le but de pérenniser les coopérations avec les partenaires prioritaires.

Calendrier :

- Lancement : 8 Juillet 2024
- Retour des projets : le 17 septembre 2024 (*Tout projet reçu au-delà de cette date ne sera pas éligible*)
- Résultats : mi-septembre 2024
- Mobilités : entre octobre 2024 et janvier 2025

Contact pour toute information et pour l'envoi des projets :

Arielle Meunier – arielle.meunier@univ-lille.fr